

GE Money Bank

CRÉDITS • CARTES • LEASING • ASSURANCES • ÉPARGNE

Assurance mensualités.



GE imagination at work



Assurer son avenir.

L'assurance mensualités de **GENWORTH FINANCIAL*** vous assure en cas de chômage involontaire, de maladie, d'accident ou d'incapacité de travail totale.

Si vous souhaitez protéger vos projets d'avenir de l'imprévu, un entretien avec nous s'impose. Nous vous conseillons en effet gratuitement et sans engagement. Complétez simplement le talon ci-joint et présentez-vous directement dans la succursale GE Money Bank de votre choix.

* **GENWORTH FINANCIAL** est le nom marketing de Financial Insurance Company Limited, Londres, G.-B., succursale de Zurich.

Créer la sécurité.

La vie n'est pas avare de surprises. Les coups du sort inattendus ou les revers de l'économie peuvent venir contrarier vos projets. Il vaut donc la peine d'être clairvoyant lorsque vous signez un contrat de crédit.

Vos avantages d'un coup d'œil

- Vos mensualités de leasing ou de financement sont versées sur votre compte de crédit à hauteur de CHF 2 500.- par mois maximum.
- En cas d'invalidité, nous assumons les mensualités restantes de votre contrat de leasing ou de financement à hauteur de CHF 65 000.- maximum (déduction faite de la valeur résiduelle).
- Nous vous versons 12 mensualités au maximum par sinistre et 36 mensualités au maximum pendant toute la durée du contrat.



Qu'ils soient liés à un crédit personnel, un compte ligne de crédit ou un contrat de leasing, peu importe: l'assurance mensualités facultative de **GENWORTH FINANCIAL*** vous permet d'assurer rapidement et simplement vos engagements mensuels.

L'assurance mensualités facultative prend le relais et couvre vos remboursements mensuels lorsque vous n'êtes plus en mesure de travailler suite à une maladie ou à un accident, ou encore en cas de chômage involontaire. L'assurance mensualités est alors un soulagement bienvenu, pour vous comme pour votre entourage.

La couverture de vos mensualités vous accorde la marge de manœuvre nécessaire dans des circonstances difficiles. Vous pouvez ainsi vous concentrer pleinement sur votre avenir. Vous profitez par ailleurs des prestations d'assurance même lorsque vous êtes déjà couvert par les cotisations patronales ou d'autres polices d'assurance.

Exemple de calcul pour le crédit personnel:
avec une mensualité de crédit de CHF 200.-, les coûts mensuels de votre assurance se montent à CHF 15.65 (= **7,829%** de la mensualité). Votre mensualité, assurance comprise, se monte ainsi à CHF 215.65. Dans le cas du leasing et du Financement, le taux appliqué est de **5,97%**.

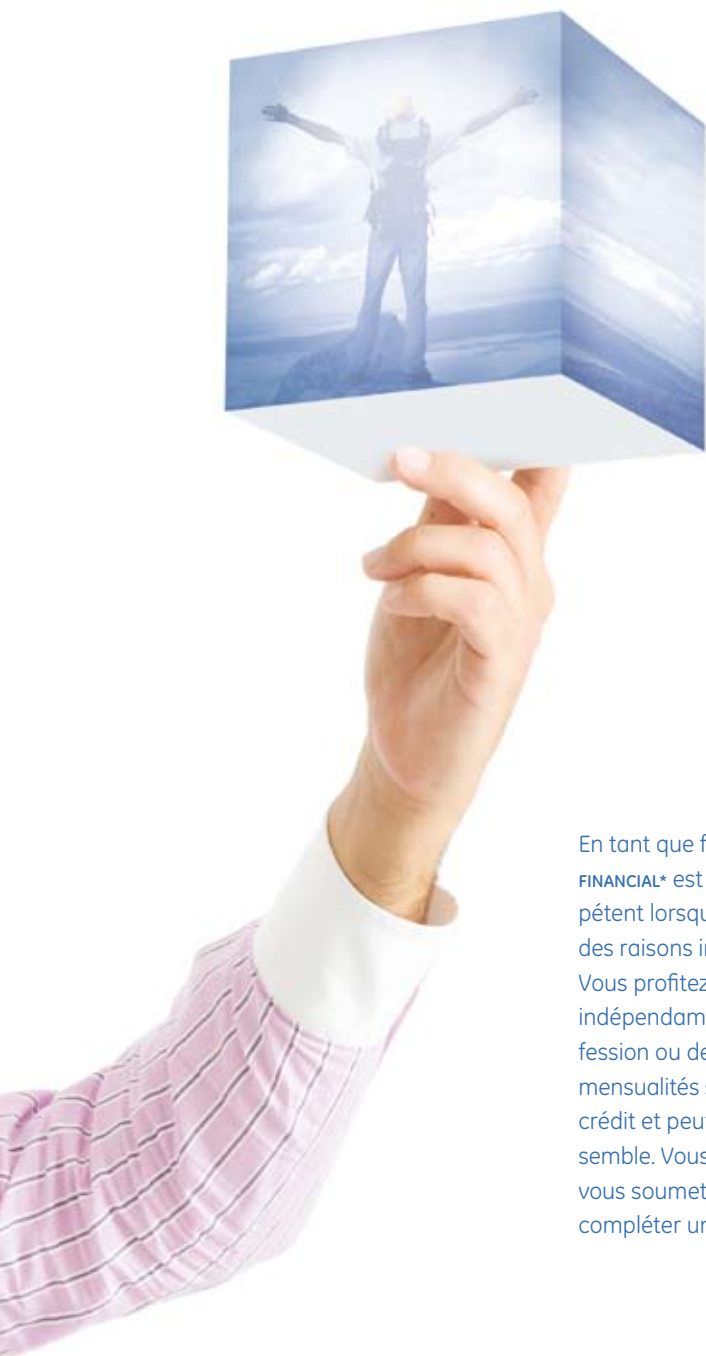
* **GENWORTH FINANCIAL** est le nom marketing de Financial Insurance Company Limited, Londres, G.-B., succursale de Zurich.

Oser la clairvoyance.

Une soudaine perte de revenu peut provoquer votre insolvabilité et remettre en question les investissements importants pour votre avenir. Faites preuve de clairvoyance et concluez une assurance mensualités facultative en même temps que votre contrat de crédit.

Grâce à l'assurance mensualités, vous préservez votre solvabilité, même en cas d'événements imprévus. Vous ne touchez pas à vos économies et conservez ainsi votre niveau de vie. En cas de sinistre, les versements de l'assurance ont lieu indépendamment d'autres prestations d'assurance.

Vous pouvez contracter une assurance mensualités au moment de la conclusion d'un contrat de financement ou de leasing ou plus tard, quand bon vous semble.



En tant que fournisseur spécialisé, **GENWORTH FINANCIAL*** est votre partenaire fiable et compétent lorsque vous devenez insolvable pour des raisons indépendantes de votre volonté. Vous profitez de conditions avantageuses, indépendamment de votre âge, de votre profession ou de votre revenu. L'assurance mensualités se termine à l'échéance de votre crédit et peut être résiliée quand bon vous semble. Vous n'avez même pas besoin de vous soumettre à un examen médical ou de compléter un formulaire médical.

* **GENWORTH FINANCIAL** est le nom marketing de Financial Insurance Company Limited, Londres, G.-B., succursale de Zurich.

Près de chez vous: les succursales GE Money Bank.

Rendez-vous dans l'une de nos succursales, informez-vous au numéro 0800 814 800 (gratuit) ou sur gemoneybank.ch.

5001 Aarau	Bahnhofstrasse 8	08h00–18h00
5401 Baden	Bahnhofstrasse 14	08h00–12h15/13h45–18h00
4001 Bâle	Freie Strasse 39	08h00–18h00
6501 Bellinzone	Piazza del Sole 7	13h45–18h00
3001 Berne	Schwanengasse 1	08h00–18h00
2500 Bienne 3	Dufourstrasse 12	13h45–18h00
7001 Coire	Alexanderstrasse 18	08h00–12h15/13h45–18h00
8501 Frauenfeld	Rathausplatz 1	13h45–18h00
1701 Fribourg	Rue de la Banque 1	08h00–12h15/13h45–18h00
1211 Genève 1	Rue du Cendrier 17	08h00–18h00
2301 La Chaux-de-Fonds	Av. Léopold-Robert 25	13h45–18h00
1002 Lausanne	Av. Ruchonnet 1	08h00–18h00
6000 Lucerne 5	Weggisgasse 1	08h00–18h00
6901 Lugano	Via E. Bossi 1	08h00–18h00
1820 Montreux 2	Rue Igor-Stravinsky 2	08h00–12h15/13h45–18h00
2001 Neuchâtel	Fbg de l'Hôpital 1	08h00–12h15/13h45–18h00
4601 Olten	Jurastrasse 19	08h00–12h15/13h45–18h00
1951 Sion	Av. des Mayennets 5	08h00–12h15/13h45–18h00
4501 Soleure	Hauptbahnhofstrasse 12	08h00–12h15/13h45–18h00
9001 St-Gall	Oberer Graben 3	08h00–18h00
8622 Wetzikon	Bahnhofstrasse 198	13h45–18h00
8401 Winterthour	Schmidgasse 7	08h00–18h00
1401 Yverdon	Rue des Remparts 19	13h45–18h00
8021 Zurich-City	Löwenstrasse 52	08h00–18h00
8050 Zurich-Oerlikon	Schaffhauserstrasse 315	08h00–12h15/13h45–18h00



Demander le produit.

Envoi du formulaire de contact

- Complétez le formulaire ci-joint.
- Vous n'avez pas besoin de compléter de formulaire médical.
- Nous examinons rapidement et discrètement votre demande, puis vous contactons personnellement.
- Nous élaborons pour vous une offre personnelle et vous envoyons le contrat à signer.

En personne au guichet

- Rendez-nous visite dans l'une de nos succursales et signez votre contrat directement sur place.
- Présentez une pièce d'identité valable (passeport, carte d'identité ou permis de conduire). Si vous êtes étranger, vous devez présenter votre permis d'établissement.
- Vous n'avez pas besoin de compléter de formulaire médical.

Sur notre site web

- Complétez la demande en ligne.
- Vous n'avez pas besoin de compléter de formulaire médical.
- Nous examinons rapidement et discrètement votre demande, puis vous contactons personnellement.
- Nous élaborons pour vous une offre personnelle et vous envoyons le contrat à signer.

Information:

art. 45 de la Loi sur la surveillance des assurances.

L'assurance mensualités est une assurance dommages permettant d'assurer le risque de paiement en cas de chômage et d'incapacité de travail (accident ou maladie) des personnes salariées. L'allocation des prestations est définie par la police sur la base des Conditions générales d'assurance. L'assurance mensualités est fournie par Financial Insurance Company limited, London, succursale de Zurich, Bändliweg 20, 8064 Zurich (ci-après «compagnie d'assurance»). GE Money Bank SA, Bändliweg 20, 8048 Zurich (ci-après «intermédiaire») a passé un contrat de courtage avec la compagnie d'assurance en vue du placement de contrats d'assurance. L'intermédiaire est responsable des erreurs ou renseignements inexacts éventuels liés à cette activité de courtage, en particulier des indications inexacts figurant dans cette brochure.

L'intermédiaire transmet à la compagnie d'assurance les données personnelles que vous communiquez dans le cadre des contrats d'assurance. Celle-ci les traite conformément aux indications figurant sur la demande et/ou la police d'assurance ainsi que dans les Conditions générales d'assurance, aux indications desquelles nous renvoyons expressément. Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que vos données personnelles peuvent également, dans ce contexte, être transmises par la compagnie d'assurance à des sociétés du même groupe ainsi qu'à des coassureurs et réassureurs en Suisse et à l'étranger, auquel cas les directives en matière de protection des données du pays concerné s'appliquent et peuvent, comparées aux directives suisses, prescrire une protection des données plus limitée. Nous attirons en outre expressément l'attention sur le fait que la compagnie d'assurance peut demander à des organismes officiels et à des tiers, en particulier à des médecins et des employeurs, des renseignements pouvant être utiles pour la définition de la prestation d'assurance. Dans la demande et/ou la police ainsi que dans les Conditions générales d'assurance, vous autorisez ces personnes à fournir les renseignements correspondants. L'intermédiaire traite vos données personnelles en vue du placement de la présente police d'assurance et, dans le cas de l'assurance coûts fixes, de l'encaissement des primes. Elle peut conserver une copie du contrat d'assurance et recevoir de la compagnie d'assurance des données personnelles concernant l'exécution du contrat, l'encaissement et les sinistres. Ces données sont conservées aussi bien sur support papier que sur support électronique.

GE Money Bank SA
Bändliweg 20
8048 Zurich
gemoneybank.ch
Téléphone 0800 814 800 (gratuit)



GE imagination at work